Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 457f08
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe forme des representants des autorités de police, douanes et santé publique à lutter plus efficacement contre la contrefacon de medicaments

Strasbourg, 20.06.2008 – Une trentaine de policiers, de douaniers et d'inspecteurs suivront, les 26 et 27 juin à Strasbourg, une formation, organisée par la Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé du Conseil de l'Europe (DEQM), qui leur permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour combattre plus efficacement la contrefaçon de médicaments.

L'étendue de la contrefaçon est quasiment impossible à mesurer. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les contrefaçons représentent moins de 1% de la valeur du marché dans les pays développés, où il existe des mécanismes de contrôle réglementaire puissants, mais ce chiffre peut atteindre 50% dans les pays en voie de développement et sur Internet.

« La contrefaçon de produits médicaux, depuis leur fabrication jusqu'à leur délivrance aux patients, est un délit grave qui met en danger des vies humaines et sape la confiance du public dans les systèmes de santé », souligne la DEQM.

Les participants à la formation, venus de 13 pays européens, seront sensibilisés à l'ensemble des enjeux que pose la contrefaçon de médicaments, aux systèmes de contrôle et aux procédures d'investigations existant en la matière, à la procédure standard à appliquer ainsi qu'à la manière de coopérer ensemble. La DEQM entend ainsi contribuer à la création d'une plateforme de formation continue pour protéger la santé publique en Europe.

De son côté, le Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur la minimisation des risques pour la santé publique posés par la contrefaçon de médicaments et les infractions connexes articule son programme de travail autour de la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés, la mise en place d'un système d'information spécifique et la formation.

Une **conférence de presse** est prévue le **mercredi 25 juin à 14h00 au bâtiment de la DEQM** (7 Allée Kastner, Salle 200).

Notes:

- La DEQM élabore des normes de qualité pour la fabrication et le contrôle de la qualité des médicaments en Europe (Pharmacopée européenne de plus de 2000 normes). Elle favorise également un système de coopération dans le cadre des Laboratoires Officiels de Contrôle des Médicaments (environ 100 laboratoires dans 35 pays).
- Un médicament contrefait est un médicament étiqueté frauduleusement de manière délibérée pour en dissimuler la nature et/ou la source. La contrefaçon concerne aussi bien des produits de marque que des produits génériques, et les médicaments contrefaits peuvent comprendre des produits qui contiennent les principes actifs authentiques mais un emballage imité, ou d'autres principes actifs, aucun principe actif ou des principes actifs en quantité insuffisante.
- En septembre 2007, le Conseil de l'Europe a adopté une Résolution sur les bonnes pratiques en matière de distribution de médicaments par correspondance (ResAP(2007)2).

Contacts presse :
Estelle Steiner, Direction de la Communication du Conseil de l'Europe
Tél. +33 (0)3 88 41 33 35, mobile +33 (0)6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int
Caroline Larsen Le Tarnec, Division des Relations Publiques, DEQM & Soins de Santé, Conseil de l'Europe, tél. +33 (0)3 88 41 28 15, caroline.letarnec@edqm.eu

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.